APRÈS ART. 27 N° AS523

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N º AS523

présenté par

Mme Louwagie, M. Neuder, M. Vincendet, Mme Périgault, M. Hetzel, M. Fabrice Brun, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Cinieri, M. Brigand, M. Nury, M. Descoeur, Mme Anthoine, Mme Valentin, M. Bazin, Mme Frédérique Meunier, Mme Gruet et M. Seitlinger

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.